



Ifremer

objet : Réglementation des
exploitations ostréicoles
n/réf : JP/MR/7551-06

Affaires Maritimes
17320 Marennes

La Tremblade, le 31 octobre 2006

Affaire suivie par Jean Prou

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade
Ronces les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92122 Nanterre-la-Folie Cedex
Fra
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>



Monsieur l'Administrateur,

En réponse à votre demande d'avis sur l'arrêté portant réglementation des exploitations ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Ifremer donne un avis favorable à ce projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, mes meilleures salutations.

Philippe Gouletquer
Chef de Station
Ifremer La Tremblade

Po. Jean Prou

Copies :
Chrono
Recueil Avis